

La charte du pratiquant :

- * Je reste courtois(e) avec les autres usagers et je reste discret(ète),
- * Je maîtrise ma vitesse en toutes circonstances,
- * Je dépasse avec précaution les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires,
- * Je respecte la nature et les propriétés privées,
- * Je roule impérativement sur les sentiers balisés et ouverts au public,
- * Je m'interdis de pénétrer en sous-bois et dans les parcelles de régénération,
- * J'informe d'autres personnes de mon itinéraire et je ne pars jamais seul(e)
- * J'emporte avec moi un nécessaire de réparation, une trousse de première urgence et une carte détaillée du parcours,
- * Je prends connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du trajet choisi et je ne prends pas de risques inutiles,
- * J'observe le Code de la route en tous lieux et toutes circonstances,
- * Je porte toujours un casque
- * Je prévois de l'eau et ou une barre de céréales



INFORMATIONS
Communauté de Communes de Rugles
32 rue Notre Dame
27250 Rugles
Tél. : 02.32.24.63.55
www.comcomderugles.fr

Fédération Française de Cyclisme - Sites VTT - FFC
5, rue de Rome
Bâtiment Jean Monnet
93561 Rosny-Sous-Bois CEDEX
Tél. : 01.49.35.69.24
www.ffc.fr

Une brochure concernant les Hébergeurs du Canton est à votre disposition à la Communauté de Communes du Canton de Rugles

Equipement conseillé pour les vététistes :

- le casque intégral
- les gants complets
- des coudières
- des genouillères



Balisage



Communauté de Communes du Canton de Rugles



La Communauté de Communes a créé
pour vous

N°3

La Ronde des Vététistes

Sur la route du Trou Normand



Ce parcours correspond à un niveau de pratique qui permet à chacun de profiter individuellement ou en famille de ce sport de plein air

Distance : 39 kms

Temps : 3h00

Point Haut : 206 m

Point Bas : 133 m

La Ronde des Vététistes

Sur la route du Trou Normand

- N°** Borne GR 224
- Borne Départ
- †** Eglise
- P** Parking

